

Compte rendu de la rencontre publique du Comité de vigilance du Lieu d'enfouissement technique de Saint-Alphonse

Tenue le mercredi 7 juin 2017 à 19 h 00

Étaient présents

M. Eugène Arsenault, président et représentant citoyen du voisinage du Lieu
M. Eudore Cyr, représentant du groupe local susceptible d'être affecté
M. Luc Poirier, représentant de la municipalité locale
Mme Caroline Duchesne, organisme voué à l'environnement
M. Gérard-Raymond Blais, représentant de la MRC de Bonaventure
M. Rock Pratte, représentant de l'exploitant
Mme Christine Henry, secrétaire

Citoyens intéressés présents

M. Julien St-Onge
M. Gérard Porlier
M. Jean-Guy Bernard
M. Bertin St-Onge
M. Pascal Bergeron
Mme Rose-Hélène Tremblay

1. Ouverture de la séance

M. Eugène Arsenault souhaite la bienvenue aux citoyens présents. M. Gérard-Raymond Blais mentionne qu'il sera le président de l'assemblée.

2. Lecture et approbation de l'ordre du jour

M. Blais fait la lecture de l'ordre du jour proposé. Il est convenu de garder le point Varia ouvert.

Proposé par Mme Caroline Duchesne

3. Lecture et approbation du dernier compte rendu

Mme Duchesne fait la lecture du compte rendu de la rencontre du 31 août 2016. Aucune modification n'est proposée.

Proposé par M. Rock Pratte

4. Compte rendu du rapport annuel 2016

M. Pratte fait un résumé du rapport annuel 2016 produit au MDDELCC. Au niveau des OER, il y a encore des dépassements. Les objectifs environnementaux de rejet ne sont pas tous atteints. Cependant, les résultats sont similaires aux 3-4 dernières années. Le lieu d'enfouissement technique n'a reçu aucun avis de non-conformité de la part du MDDELCC au cours de l'année 2016. Il n'y a pas de construction de cellule d'enfouissement et de recouvrement final prévue au cours de l'année 2017. Le ménage printanier sur le terrain est effectué. Un volume moyen de 1 600 Tm par mois est actuellement acheminé au LET.

Proposé par Mme Caroline Duchesne

5. Plan d'intervention 2017

M. Pratte explique qu'un plan d'intervention est toujours en cours concernant l'amélioration des infrastructures de traitement. Ce plan d'intervention est établi pour atteindre et/ou tendre vers l'atteinte des **Objectifs Environnementaux de Rejet (OER)** établis par le MDDELCC. Nous procédons actuellement à une demande de modification du certificat d'autorisation auprès du MDDELCC pour la construction d'un bassin de sédimentation pour les boues de traitement des eaux de lixiviation. La prochaine phase qui n'est pas planifiée pour le moment est l'ajout d'un système membranaire qui serait installé à la suite du système de décantation final de la chaîne de traitement. M. Pratte mentionne que cette technologie de filtration membranaire commence à être appliquée pour le traitement des eaux de lixiviation dans certains LET au Québec. Il désire se déplacer afin de voir cet équipement en fonction et constater les résultats projetés par ce système avant de recommander l'installation.

Proposé par M. Eudore Cyr

6. Suivi site internet

M. Pratte informe que le site internet est seulement en fonction depuis quelques semaines, il y a eu du retard dans le délai de livraison et qu'actuellement quelques ajustements sont à mettre au point.

7. Suivi recommandation du comité de vigilance

Le comité a fait la recommandation d'installer des filets au-dessus des clôtures en place au pourtour des cellules d'enfouissement afin d'augmenter la hauteur de confinement des papiers et plastiques qui s'envolent au vent. M. Pratte informe qu'il a le matériel. Les employés vont commencer l'installation en début d'automne et il prévoit qu'à la fin octobre les filets devraient être installés. Il va y avoir une diminution

des papiers sur le terrain du côté est du site ainsi que sur le terrain du voisin avec qui M. Pratte maintient une bonne collaboration.

Proposé par M. Rock Pratte

8. Varia

M. Pascal Bergeron demande s'il y a eu de l'amélioration dans les OER depuis l'année dernière. M. Pratte répond que les résultats sont similaires aux 3-4 dernières années. Présentement, aucune analyse n'a été effectuée en 2017, la première analyse des OER est prévue le 19 juin prochain.

Mme Rose Hélène Tremblay pose une question au niveau des eaux souterraines (conformité des eaux). M. Pratte répond que les eaux souterraines sont conformes. Par compte, il y a un taux plus élevé que les valeurs limitent prescrites en *manganèse* et en *fer* dans certains piézomètres des eaux souterraines du site. Ces concentrations élevées ne sont pas causées par les activités d'enfouissement du LET. En 2014, une étude portant sur l'évaluation des teneurs de fond naturelles en manganèse et en fer dans l'eau souterraine et de surface a été réalisée. Les conclusions révèlent que selon l'analyse effectuée, les concentrations en fer et en manganèse retrouvées dans les échantillons d'eau souterraine et de surface prélevés au pourtour du LET seraient associées à des teneurs naturelles. La nature géologique du roc explique les concentrations plus élevées retrouvées. Les conglomérats et grès rouges contiennent des minéraux ferreux qui pourraient contribuer à augmenter les concentrations en fer et en manganèse dans l'eau. Les sols échantillonnés sur le site présentent également des concentrations en fer relativement élevées. Un suivi supplémentaire des eaux souterraines en amont hydraulique est effectué pour ces deux paramètres afin de suivre l'évolution du sujet. Ces analyses sont réalisées trois fois par année.

M. Pascal Bergeron demande si le comité a poussé le PGMR pour faire du compostage et suggère que le comité rencontre les 2 MRC. Il a été mentionné qu'il n'y avait pas de détermination de la part des MRC.

Suite à la demande, M. Pratte recommande au comité de renouveler la recommandation auprès de la Municipalité de Saint-Alphonse; d'offrir le service de compostage aux deux MRC et qu'elle fasse parvenir une copie au gestionnaire du PGMR des MRC de Bonaventure et Avignon. M. Bertin St-Onge mentionne que cette lettre soit transmise au comité de gestion du LET.

M. Pratte suggère qu'une seconde lettre explicative soit envoyée au gestionnaire du PGMR des MRC de Bonaventure et Avignon pour suggérer qu'il y est plus de déchetteries sur notre territoire afin d'améliorer la conformité et la qualité des matières résiduelles acheminées pour enfouissement. Cela aidera grandement à s'approcher le plus possible des objectifs environnementaux de rejet.

M. Pascal Bergeron demande que le comité ouvre une porte pour intégrer un autre membre ou en remplacement d'un siège pour aider à élaborer un plan de compostage.

Il a été recommandé qu'aux prochaines rencontres que la période de questions soit ouverte à chaque point.

M. Bertin St-Onge demande que les comptes rendus de travail soient mis sur le site internet pour que les citoyens demeurent informés. Il mentionne que l'annonce de la réunion publique devrait être affichée à différent endroit et non seulement au dépanneur et à la municipalité.

9. Clôture de la séance

Mme Duchesne propose le levé de l'assemblée à 20 h 35.